



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Elections municipales

Question écrite n° 50073

Texte de la question

Mme Bernadette Isaac-Sibille appelle l'attention de M. le ministre délégué aux affaires européennes sur le projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et portant transposition de la directive européenne 94/80 du 19 décembre 1994. Ce projet de loi a été déposé sur le bureau du président de l'Assemblée nationale et n'a été l'objet d'aucune discussion. Elle lui demande dans quels délais le Gouvernement compte inscrire ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Texte de la réponse

Un projet de loi organique portant transposition de la directive no 94-80-CE relative à l'exercice du droit de vote et l'éligibilité aux municipales pour les ressortissants communautaires résidant dans un Etat membre dont ils n'ont pas la nationalité a été adopté en conseil des ministres le 2 août 1995. Ce projet de loi figure aujourd'hui à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale tel que publié au Journal officiel du 26 février 1997. Selon les termes de cet ordre du jour, il est « susceptible d'être examiné par l'Assemblée nationale sans adoption définitive avant la fin du mois de juin 1997 ».

Données clés

Auteur : [Mme Isaac-Sibille Bernadette](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50073

Rubrique : Elections et référendums

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1585

Réponse publiée le : 21 avril 1997, page 2044